

**PRÉVENIR L'HOMICIDE CONJUGAL EN
CONTEXTE MIGRATOIRE : LE POINT DE
VUE DES INTERVENANTS**

Préparée par
Salma Massoui, PhD, et Myriam Dubé, PhD
École de travail social, UQAM

STRUCTURE DE LA PRÉSENTATION

- 1. Objectifs de l'étude
- 2. Problématique
- 3. Démarche méthodologique
- 4. Résultats préliminaires
- 5. Discussion et conclusion

I. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

- La recherche de la CDHPVP auprès des informateurs clés vise à saisir :
 - les connaissances des intervenants quant à l'évaluation et la gestion de risque et la planification de la sécurité.
 - les stratégies mises en place auprès de quatre populations qui présentent des risques potentiels :
 - les autochtones,
 - les immigrants et réfugiés,
 - les populations résidant dans des régions rurales, éloignées et nordiques,
 - les enfants exposés à la violence conjugale/familiale.

II. ÉLÉMENTS DE PROBLÉMATIQUE

- Données statistiques
- Études sur les facteurs de risque en général
- Études sur les facteurs de risque en contexte migratoire
- Questions de recherche

2.1 DONNÉES STATISTIQUES (MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, 2017):

- En 2015, il y a eu au Québec 19 406 infractions contre la personne dans un contexte conjugal, répartie ainsi :
 - 11 207 voies de fait simple niveau 1, dont 76,2% de femmes (8540)
 - 2 212 voies de fait niveau 2, dont 64,7% de femmes (1431)
 - 1948 harcèlements criminels, dont 86,3 % de femmes (1681)
 - 1 678 menaces, dont 80% de femmes (1342)
 - 48 voies de fait niveau 3, dont 87,4% de femmes (42)
 - 36 tentatives de meurtre, dont 80,6% de femmes (29)
 - 11 homicides, dont de 72,7% de femmes (8)

2.2 FACTEURS DE RISQUE EN GÉNÉRAL

- Facteurs de risque les plus significatifs dans la littérature:
 - Présence d'une dynamique de contrôle et d'un cycle de violence conjugale (Dobash et Russell, 2011; Websdale, 2010).
 - Poursuite de la violence après la séparation ou du divorce (Dobash, Russell, et al., 2009; Dubé et al., 2012, Statistique Canada, 2015).
 - Présence d'idées suicidaires et homicidaires chez le conjoint (Thornton, 2017; Chalkley et al., 2017; Button et al., 2017).
 - Harcèlement criminel, menaces de meurtre ou de suicide (Thornton, 2017; Chalkley et al., 2017; Button et al., 2017).
 - L'existence d'un plan d'homicide (Dubé et Drouin, 2014).
 - Consommation d'alcool/drogue ou la possession d'une arme à feu (Campbell & al., 2007; Leveillé et al, 2011).
 - L'absence du soutien social (Merrill 2009; Rinfret-Raynor et al., 2013).

2.3 FACTEURS DE RISQUE EN CONTEXTE MIGRATOIRE

- **Facteurs de risque les plus significatifs dans la littérature:**
 - Isolement social de la conjointe (Rojas-Viger, 2014, Messing *et al.*, 2013).
 - Statut du parrainage (Zavala, 2013; Hrick 2012).
 - La non-maîtrise de la langue officielle (Guruge et Humphreys, 2009)
 - Pression familiale et communautaire sur la conjointe pour maintenir la cellule familiale en cas de violence (Massou, 2017; Rojas-Viger, 2007, 2014).
 - Déclassement social et précarité économique vécu par le conjoint (Luke *et al.* 2007; Picot, 2008; Dobrowolsky, 2008, Posca 2016).
 - Perte de repères sur le plan de l'identité et des valeurs (Bui et Morash, 2008; Brodeur et Barré, 2010).
 - Discrimination et racisme (Razak 2003, 2011).

2.4 QUESTIONS DE RECHERCHE

- **Question fondamentale**
 - Comment les intervenants adoptant différentes approches d'intervention perçoivent les facteurs de risque en cause dans leur action auprès des personnes immigrantes?
- **Question spécifique**
 - Quels sont les enjeux auxquels sont confrontés les intervenants dans leur pratique?

III. MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

- Méthode retenue
- Échantillonnage

MÉTHODE RETENUE

- **Méthodes de collecte de données:** Entretien individuel semi-dirigé selon un questionnaire conçu par la CDHPiVP.
- **Thèmes de l'entretien:**
 - Informations générales
 - Évaluation de risque
 - Gestion de risque
 - Planification de la sécurité
 - Défis propres aux populations vulnérables
- **Traitement de données:** Analyse thématique de contenu

ÉCHANTILLONNAGE

- **Terrain d'étude:** Province de Québec (6 régions)
- **Population de l'étude:** intervenant(e)s en services sociaux et communautaires dans des centres d'aide et maisons d'hébergement.
- **Recrutement:** les informateurs qui ont manifesté leur intérêt d'être interviewé lors du sondage en ligne de la CDHPiVP.
- **Durée des entrevues:** Entre 30 et 90 minutes.
- **Échantillon :** 9 participants

TYPES D'INTERVENANTS RENCONTRÉS

Population d'étude	Nombre de participants
Intervenants pour femmes et enfants	4
Intervenants pour hommes violents	3
Intervenants pour personnes violentes	2
Total	9

REPRÉSENTATIVITÉ RÉGIONALE DE LA POPULATION D'ÉTUDE

Population d'étude	Nombre
Région du Centre-du-Québec	1
Région de la Montérégie	1
Région de Montréal	4
Région de Gatineau	1
Région des Laurentides	1
Région de l'Estrie	1
Total	9

- IV. RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES
- Perceptions quant à l'évaluation/appréciation de risque
 - Perceptions quant aux facteurs de risque en cause
 - Perceptions quant aux facteurs de risque imminent
 - Perceptions quant à la protection et gestion de risque

A) PERCEPTIONS QUANT À L'ÉVALUATION/APPRÉCIATION DE RISQUE

INTERVENANTS POUR FEMMES ET ENFANTS

- La majorité des intervenantes ont mentionné qu'elles n'utilisent aucune grille d'évaluation de risque (n=3). Elles évaluent le risque d'une manière informelle et cela par:
 - Craintes de passer à côté d'autres situations de risque qui ne seraient pas parmi les critères et qui pourraient mettre en danger la vie de la femme et ses enfants (n=2);
 - Manque manque de formation pour l'utiliser (n=1).
- Une seule intervenante utilise le guide « Agir pour prévenir l'homicide de la conjointe ».

➤ Focus sur la dévictimation et sur l'accompagnement soutenu de la femme (n=4).

INTERVENANTS POUR HOMMES ET INTERVENANTS POUR PERSONNES VIOLENTES

- L'évaluation de risque se fait d'une manière systématique.
- Tous les intervenants ont mentionné qu'ils utilisent le guide d'appréciation de risque issu d'un projet de recherche en collaboration entre l'association À cœur d'homme et le CRI-VIFF (n=5).
- Le guide se nomme « Intervenir auprès des hommes pour prévenir l'homicide conjugal » et il sert à
 - la vérification des idées suicidaires et homicidaires,
 - l'estimation de la dangerosité de la personne en cause.
- L'évaluation se fait tout au long de la démarche thérapeutique de la personne et aussi après la démarche.

Ø Focus sur la sécurité des proches et sur la représentation des rapports de genre dans lesquels la personne est engagée.

POINTS EN COMMUN

- Dans l'évaluation de risque, les intervenants se basent tous sur leur expérience et leur jugement professionnel.
- Ils ont tous soutenu que leur rôle consiste à détecter des signes qui leur permettent de protéger les victimes et les auteurs potentiels.
- Ils emploient la même méthode:
 - Poser des questions à la personne sur la relation conjugale;
 - Observer l'évolution de la situation de violence conjugale;
 - Observer les comportements, attitudes, commentaires dépréciatifs et menaces de la personne en cause.

Ø Ils sont particulièrement vigilants lors de la période de séparation et quand il y a une procédure judiciaire entamée contre l'autre partenaire.

B) PERCEPTIONS QUANT AUX FACTEURS DE RISQUE EN CAUSE

INTERVENANTES POUR FEMMES ET ENFANTS

- **Facteurs individuels:**
 - Méconnaissance de la langue
 - Dépendance économique au conjoint
 - Méconnaissance des droits et lois du Canada
 - Minimisation/tolérance à l'égard de la violence du conjoint
 - Statut de parrainage
- **Facteurs communautaires:**
 - Isolement social (p. ex. enfermement à la maison)
 - Pressions et menaces de la famille dans le pays d'origine (p. ex. parents)
 - Médiation de membres de la communauté et de la famille pour réconcilier les deux conjoints.

INTERVENANTES POUR FEMMES ET ENFANTS (SUITE)

- **Facteurs relationnels:**
 - Chantage du conjoint parrain en lien avec le statut d'immigration.
 - Garde partagée des enfants entre des conjoints séparés.
- **Facteurs institutionnels/structurels :**
 - Incohérences entre la cour criminelle et la cour civile qui favorisent le contact entre les victimes et les agresseurs après la séparation.
 - Difficultés d'accéder aux services publics et aux soins médicaux.

ØSelon les intervenantes, la majorité des immigrantes à risque qui les consultent sont parrainées. Elles le font tardivement, notamment après que la violence se soit aggravée.

INTERVENANTS POUR HOMMES ET INTERVENANTS POUR PERSONNES VIOLENTES

- **Facteurs individuels:**
 - Personnalité narcissique
 - Perte d'estime de soi et de dignité
 - Sentiment de perte d'autorité sur les enfants
 - Frustration quant à la situation économique et sociale (ex. perte d'emploi)
 - Conception traditionnelle des rôles de genre et de la paternité
 - Présence d'idées suicidaires et homocidaires
 - Normalisation de la violence conjugale
- **Facteurs communautaires:**
 - Pressions culturelles pour maintenir le contrôle sur la conjointe (honte liée au non-respect de certaines normes culturelles)
 - Pressions culturelles pour maintenir un statut socioéconomique respectable (honte liée à la déqualification professionnelle)
 - Absence de réseau social
 - Médiation de membres de la communauté et de la famille pour réconcilier les deux conjoints.

INTERVENANTS POUR HOMMES ET INTERVENANTS POUR PERSONNES VIOLENTES (SUITE)

- **Facteurs relationnels:**
 - Situation de séparation et refus d'accepter cette séparation
 - Perte de contact avec les enfants et refus de faire le deuil (perte de la garde et les visites de ses enfants)
 - Pression de la conjointe sur son conjoint pour qu'il tienne à ses promesses
 - Dérèglement du pouvoir entre les deux conjoints
 - **Facteurs institutionnels/structuraux:**
 - Manque d'information en ce qui concerne le fonctionnement légal de la société d'accueil (interdiction de battre la femme)
 - Manque de ressources pour les personnes violentes.
- Selon les intervenants, la majorité des hommes ont de la difficulté à reconnaître leur comportement problématique et à consulter. Ils consultent parce qu'ils y sont contraints.
- La majorité d'entre eux accordent une grande importance à la cellule famille et à la paternité, les perdre peut conduire au pire.

POINTS EN COMMUN

- La majorité des intervenants ont posés les immigrants issus des sociétés dites collectivistes comme étant plus à risque de subir ou de commettre des violences et homicides conjugaux.
- Certains facteurs de risque sont partagés, peu importe l'approche, soit:
 - Manque d'information en ce qui concerne des droits et le fonctionnement légal de la société d'accueil
 - Médiation de membres de la communauté et de la famille pour réconcilier les deux conjoints.

C) PERCEPTIONS QUANT AUX FACTEURS DE RISQUE IMMINENT

INTERVENANTS POUR FEMMES ET ENFANTS

- Pour la majorité des intervenantes, les situations qui augmentent le risque que la femme soit assassinée par le conjoint sont:
 - Le retour de la femme au domicile conjugal pour récupérer ses effets personnels suite à une rupture;
 - Le retour de la femme pour demeurer avec le conjoint violent;
 - Le moment de l'échange des enfants ou de la visite du père lors de la garde partagée;
 - L'augmentation subite du harcèlement post-séparation.

➤ Le manque de protection sociale constitue pour les intervenantes le plus grand risque puisque la femme se retrouve isolée face au conjoint.

INTERVENANTS POUR HOMMES ET INTERVENANTS POUR PERSONNES VIOLENTES

- La majorité des intervenants estime que la dangerosité de l'homme violent augmente dans les situations suivantes:
 - La séparation, en particulier quand l'homme refuse de l'accepter. La dangerosité implique des signes comme:
 - Augmentation du contrôle de l'ex-conjointe;
 - Colère à l'idée que la conjointe fréquente un autre homme;
 - Menaces de tuer l'ex-conjointe ou les enfants;
 - L'expression d'idées suicidaires.
 - La perte du contact ou du droit de visite des enfants.

Ø Le risque est augmenté lorsque les proches ne sont pas impliqués dans le processus thérapeutique de l'homme.

PERCEPTIONS SIMILAIRES

- L'augmentation subite du harcèlement post-séparation
- Menace de tuer l'ex-conjointe ou les enfants

D) PERCEPTIONS QUANT À LA PROTECTION ET GESTION DE RISQUE

INTERVENANTES POUR FEMMES ET ENFANTS

- Pour assurer la sécurité de la femme, différentes stratégies sont mises en place:
 - Garder l'anonymat de la maison dont laquelle la femme se réfugie;
 - Transférer la femme dans une autre maison quand sa sécurité n'est plus assurée;
 - Faire superviser les visites du père par un tiers ou faire l'échange des enfants dans un endroit public;
 - Demander l'aide des policiers:
 - Pour accompagner la femme qui retourne récupérer ses effets personnels;
 - Accroître la surveillance de la femme qui retourne vivre avec son conjoint violent.
 - Proposer à la femme après une rupture de:
 - Commencer les démarches légales rapidement ou de porter plainte à la DPJ;
 - Changer l'école ou la garderie des enfants et le trajet pour aller au travail;
 - Informer famille, école, collègues de travail, voisins et amis de la situation.
- La gestion et la planification sont personnalisées. Le travail dépend du bagage de vie de la femme, ses besoins et des stratégies qu'elle emploie pour faire face à la violence de son conjoint.

INTERVENANTS POUR HOMMES ET INTERVENANTS POUR PERSONNES VIOLENTES

- La majorité des intervenants ont souligné que lorsque le risque est imminent, ils peuvent mettre en place certaines mesures de protection:
 - Aviser la conjointe du danger et l'inciter à se cacher dans une maison d'hébergement;
 - Désamorcer les idées homicidaires et suicidaires, notamment quand la personne verbalise ces idées. Ceci implique:
 - Offrir un suivi rapproché (ex, un suivi téléphonique quotidien);
 - S'assurer que l'homme a mis en place les stratégies convenues;
 - Proposer à l'homme de sortir de la maison ou de dormir chez un proche.
 - Demander l'aide de la police:
 - Dans certains cas, arrêter l'homme
 - Dans d'autres cas, l'envoyer à l'hôpital pour passer la nuit là-bas.
 - Déclencher une cellule de crise avec différents partenaires pour protéger l'ensemble des personnes touchées.
- Gagner la collaboration de l'agresseur est la clé de la gestion et de la protection. La collaboration des proches aide à protéger l'agresseur et son entourage.

POINTS EN COMMUN

- La majorité des intervenants ne distinguent pas la gestion de risque de la planification de la sécurité. Selon eux, les deux sont complémentaires.
- Les scénarios de protection sont souvent des scénarios personnalisés.
- La majorité des organismes privilégie le partenariat dans la gestion et la protection de risque.
- La police et la DPJ sont les principaux partenaires des trois types d'intervenants.

DISCUSSION ET CONCLUSION

- Discussion des résultats
- Enjeux marquants

DISCUSSION

- Les facteurs de risques nommés par les informateurs rencontrés sont similaires à celles indiquées dans la littérature. Ils s'articulent dans deux formes de discours de pratique:
 1. **Discours fondé sur le rapport de genre:**
 - L'intervention est centrée sur la femme et son cheminement plutôt que sur le changement de comportement attendu du conjoint.
 - Son but est d'amener la femme à comprendre son vécu et les responsabilités du conjoint.
 - L'autonomisation de la femme est l'objectif central de l'intervention.
 - Puisque la violence relève du conjoint, le quitter constitue la seule manière d'y mettre fin.
 2. **Discours fondé sur les pressions vécues :**
 - L'intervention est centrée sur la trajectoire de l'homme pour comprendre la construction du scénario d'homicide;
 - Son but est d'élargir la conception que l'homme violent se fait de lui-même pour l'amener à renoncer à ses idées homicidaires et suicidaires;
 - L'objectif final est de parvenir à une redéfinition des rôles d'homme ou de père distinctes de celle attendue au sein de sa communauté.
 - L'accumulation de pressions externes qui s'articulent entre elles conduit au déclenchement ou au maintien d'une violence conjugale qui peut s'aggraver par la suite.

ENJEUX MARQUANTS

- La majorité des intervenants ne tiennent pas en compte l'origine ethnique de la personne dans l'évaluation de risque.
 - Ils interviennent de la même façon pour tous les clients.
 - Seule la méconnaissance de la langue peut amener à une adaptation de l'intervention.
 - Les dynamiques de la violence risquent d'être perçues à travers le seul prisme de la logique culturelle québécoise et séculière.
- Les différents organismes travaillent seulement avec ceux qui partagent leur approche.
 - Il y a peu de coordination entre ceux qui interviennent auprès des victimes et ceux qui agissent auprès des agresseurs.
 - Les différences culturelles et la fragilisation sociale liée à l'immigration rendent pourtant beaucoup difficile d'envisager la séparation comme unique réponse.
- La prise en compte des cultures exige de penser différemment l'intervention.
